



communiqué de presse

Vendredi 15 mars 2019

Projet tramway 2019 : le programme des travaux du lundi 18 mars 2019 au dimanche 24 mars 2019

En 2019, un nouveau tramway fer circulera sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer. Les travaux ont débuté en janvier 2018. Ci-après le détail des travaux ayant un impact sur la circulation, pour la semaine à venir et par secteur. **En orange, retrouvez les nouveaux impacts de la semaine. En vert, les réouvertures de voies de circulation.**

CAEN

Plateau nord / carrefour Côte de Nacre :

Le carrefour Côte de Nacre est totalement fermé quatre nuits du 18 au 22 mars de 21h à 6h.

Plateau nord / carrefour Rousselot :

L'accès à la rue Rousselot se fait sur une seule voie avec feux.

Pierre-Heuzé / giratoire de la Pierre-Heuzé :

La chaussée est réduite à une voie.

La traversée du rond-point, au niveau du pont est barrée. Une déviation est mise en place par le rond-point de la Valeuse (fonctionnement en « os à moelle »).

Pierre-Heuzé / boulevard Général Vanier :

Le carrefour avec la rue Antoine Cavelier est mis en alternat.

Pierre-Heuzé / carrefour Général Vanier :

Le Carrefour est mis en alternat à feux.

Pierre-Heuzé / rue de Lebisey :

Le nombre de voies est réduit au carrefour.

Calvaire Saint-Pierre / rue de la Délivrande :

La chaussée est réduite rue de la Délivrande. Le tourne-à-gauche vers l'avenue Copernic est interdit.

Le stationnement est interdit. **L'accès nord au parking château d'eau Girafe est réouvert.**

Calvaire Saint-Pierre / avenue Nicolas Copernic :

Le nombre de voies au carrefour avec la rue de la Délivrande est réduit. Les feux de signalisation sont supprimés, un cédez-le-passage est mis en place.

Calvaire Saint-Pierre / giratoire Copernic :

Le nombre de voies est réduit dans les deux sens (périphérique ↔ centre-ville).

Centre-ville / avenue de Lausanne :

Un alternat est mis en place au niveau du carrefour avec la rue d'Edimbourg.

Centre-ville / avenue d'Edimbourg :

L'avenue est réduite à une voie. La voie bus face au parvis de l'université est supprimée.

Centre-ville / rue du Magasin à poudre :

Le carrefour avec la rue du Gaillon est réduit et en alternat.

Centre-ville / rue des Carrières Saint-Julien :

Les carrefours avec la rue du Gaillon sont fermés. Une déviation est mise en place par la rue Bosnières.

Centre-ville / rue du Gaillon :

La rue est réduite à une voie par sens.
Le carrefour avec la rue de Geôle est en alternat.

Centre-ville / rue de Geôle - place de la Mare :

Le sens de circulation rue de Geôle → Fossés Saint-Julien est dévié par la rue Chanoine X de Saint-Pol.
Le sens de circulation Fossés Saint-Julien → rue de Geôle est dévié par le côté Nord de l'îlot (le long du parking).
L'entrée et la sortie du parking se font par la rue Chanoine Xavier de Saint-Pol.

Centre-ville / rue du Tour de terre :

La bande cyclable est neutralisée. Une déviation est mise en place par la rue du Bailliage.

Centre-ville / Tour Leroy :

La circulation est réduite à une voie par sens du 18 au 22 mars.

Centre-ville / avenue du 6 juin :

L'avenue du 6 Juin est mise à sens unique dans le sens rue de Bernières → rue de l'Engannerie.

Centre-ville / quai Hamelin :

La rue est en sens unique à partir du carrefour avec la rue de la Gare dans le sens Prairie → Cours Montalivet. Des places de stationnement provisoires sont créées le long du quai.

Presqu'île / avenue Victor Hugo :

L'avenue Victor Hugo est fermée. Le pont de l'Ecluse est mis en alternat.
Une déviation est mise en place par le cours Cafarelli.

Centre-ville / cours Montalivet :

Le tourne-à-gauche vers Rosa Parks est barré. Pour accéder aux Rives-de-l'Orne, les automobilistes sont invités à emprunter la rue Pierre-Mendès France (Parcotrain) depuis le cours Montalivet.

Rive Droite / carrefour Montalivet :

Le carrefour est réduit à une seule voie dans les deux sens en entrée et sortie de Montalivet.

Rive Droite / rue de la Gare :

L'entrée/sortie du parking souterrain des Rives de l'Orne se fait en impasse depuis la rue Pierre-Mendès France.

Rive Droite / Place de la Gare :

La voie nord de la place de la Gare est barrée. La circulation est maintenue sur la voie sud le long des commerces. Pour sortir, les automobiles tournent à droite, rue Jules Oyer pour rejoindre la rue d'Auge.
Le dépose-minute pour la gare et la station taxi sont intégralement reportés rue Pierre Mendès France, côté Rives de l'Orne.

Rive Droite / rue Bastion :

La rue est barrée.

Rive Droite / rue d'Auge :

Le nombre de voies est réduit au niveau du carrefour avec la rue Bastion.

Rive Droite / rue des Muets :

La circulation est interdite sauf riverains.

Rive Droite / rue Léon Marcotte :

L'accès à la rue Léon Marcotte par la rue de Grentheville est fermé. La rue Léon Marcotte est accessible via la rue Baumier. Toutes deux sont mises à double sens.

Rive Droite / rue Lépine :

Le sens de circulation rue Victor Lépine est modifié à partir du 18 mars. La circulation est interdite sur la plateforme sauf pour les riverains qui sont autorisés à utiliser la voie partagée entre le tramway et les véhicules, de l'avenue du Capitaine Georges Guynemer à la rue de la Vire.

Rive Droite / rue de la Touques :

Le sens de circulation est modifié à partir du 18 mars.

Rive Droite / rue Robert Letellier :

Le sens de circulation est modifié à partir du 18 mars.

Guérinière / rue Louis Lachenal :

La rue Louis Lachenal est réouverte à partir du 18 mars.

Guérinière / Boulevard de la Charité :

La chaussée est réduite. Le boulevard est en alternat ponctuel.

Le carrefour du boulevard de la Charité avec l'avenue de la Concorde est barré, une déviation est mise en place par la rue Louis Lachenal.

HÉROUVILLE SAINT-CLAIR**Avenue de la Valeuse :**

Le nombre de voies est réduit dans le sens boulevard périphérique → Château d'eau.

Rond-point du Château-d'eau :

La traversée sud du rond-point est fermée. La circulation est déviée par l'avenue de la Valeuse jusqu'à l'échangeur de la Pierre Heuzé. Le nombre de voies est réduit.

Avenue de la Grande Cavée, entre le rond-point du Château d'eau et la rue de la Mairie :

La rue est mise en sens unique dans le sens Château d'eau → Mairie.

IFS**Avenue Jean Vilar :**

Un alternat est mis en place au niveau du franchissement avec la plateforme tramway.

A partir de lundi 18 mars, la zone d'essais s'étend jusqu'à la place de la Résistance à Caen (toujours à partir du CEMT). Soyez vigilants.

Malgré les travaux, les commerces de Caen la mer sont facilement accessibles.

Sur les secteurs réouverts (de Fleury-sur-Orne à la place de la Résistance), la plateforme est réservée au tramway. Les véhicules ne sont pas autorisés à l'emprunter.



Contact presse :

Direction des Relations Institutionnelles et Territoriales – Caen la mer - Anne-Cécile Jourdan - 06 79 66 10 05

Courriel : ac.jourdan@caenlamer.fr

Au 1^{er} janvier 2018, le tram sur pneus ou TVR a cessé de rouler pour laisser place à 18 mois de travaux. En septembre 2019, un nouveau tramway fer circulera sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer. La Presqu'île de Caen sera désormais desservie. Le tramway sera prolongé jusqu'au Centre de Maintenance et d'Exploitation du Tramway via le Collège Stephen Hawking.